

Réf: Dossier 371216

Avis de constitution

SOCIETE « KARLETT AGRO PROGRESS »

Siège YOPOUGON TOIT ROUGE PRES DU  
COMMISSARIAT DU 19ème ARRONDISSEMENT, Lot 4532,  
Ilot 453

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/12/2024 , et enregistrés au CEPICI le 12/12/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KARLETT AGRO PROGRESS »

Objet :

- ACHAT ET VENTE D'HEVEA

- DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social YOPOUGON TOIT ROUGE PRES DU  
COMMISSARIAT DU 19ème ARRONDISSEMENT, Lot 4532,  
Ilot 453

Dirigeant(s) M KOUACOU BOAMAH (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-13344 du 20/12/2024 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°78924/GTCA/RC/2024 du 20/12/2024

